L'ORATEUR

DES

ÉTATS-GÉNÉRAUX.

SECONDE PARTIE.

A PARIS,

Chez GARNÉRY, & VOLLAND, Libraires, Quai des Augustins, N°. 25.

Octobre 1789.

SUITE DE L'ORATEUR

DES

ÉTATS GÉNÉRAUX.

POUR 1789. (1)

Adreſſée aux François, aux Membres de l'Aſſemblée Nationale, à tous les Peuples de l'Europe & à tous les Rois de la terre; diviſée en cinq Diſcours.

PREMIER DISCOURS.

JE l'avois dit, Peuples François (2)! vous deviez triompher de la tyrannie & des tyrans. Vous deviez élever le grand édifice de votre gloire &

(1) *L'Orateur des Etats-Généraux*, brochure de 34 pages, a paru vers la fin d'Avril dernier, à-peu-près au commencement de la tenue des Etats-Généraux. Je ne parlerai point du ſuccès prodigieux qu'elle a eu; c'eſt à ceux qui l'ont lue, qu'il appartient d'en juger.

(2) L'Orateur des Etats-Généraux pour 1789, page 11 de la troiſieme édition de Paris, s'exprime ainſi: « Quel ſpectacle impoſant!.... le plus grand Peuple de l'univers repréſenté par lui-même!.... Quel jour célébre!.... Les François s'élevant enfin à la hauteur de leur dignité réelle

de votre proſpérité, ſur les ruines du deſpotiſme & de l'ariſtocratie aulique & miniſtérielle. Après avoir ſervi d'auxiliaires à la liberté de l'Amérique, vous deviez donner à l'Europe étonnée l'exemple de la liberté en France. Vous avez vaincu vos ennemis ; vous avez déconcerté tous leurs projets, dévoilé toutes leurs perfidies, anéanti toutes leurs eſpérances. Voyez-les ! comme leur rage ſe morfond dans ſon orgueilleuſe impuiſſance. Jouiſſez à votre aiſe de l'humiliation profonde où les plongent pour jamais leur impéritie criminelle & leur aveugle atrocité. Les inſenſés ! Ils croyoient que trente millions d'hommes, courroucés d'une indignation trop long-temps concentrée, éclairée du flambeau d'une raiſon univerſelle, & remplis du ſaint amour de la liberté, deviendroient facilement le jouet de leurs manœuvres puériles & de leurs barbares projets. Ils ne ſçavoient pas, non, ils ne ſçavoient pas, (car la Providence obſtrue l'eſprit des méchants) que tous leurs plans étoient renverſés

---

& de leur vraie valeur nationale ! .... Quelle révolution ! ... Le deſpotiſme qui les opprimoit progreſſivement depuis neuf cents ans, expirant enfin de honte & de rage ! .... Quel triomphe ! ... La Liberté qui s'avance & qui va couronner leur patience & leur courage ! ... Oui, tous nos braves Soldats, pénétrés d'un ſaint reſpect, baiſſeront la pointe de leurs armes devant l'Auguſte Majeſté de cette Aſſemblée ; ils ne la dreſſeront que contre les ennemis de nos droits & de notre liberté. Qu'ils tremblent ces ennemis ! qu'ils fuient de nos contrées ! Leurs iniquités ſont connues ; le jour des vengeances eſt arrivé ; la France abaiſſée trop long-temps, vient enfin de lever la tête. »

Je crois que c'eſt bien là une prédiction complette de tout ce qui eſt arrivé.

dès leur formation ; que d'avance toutes leurs mines & contre mines étoient éventées; que leurs moindres idées même étoient pénétrées avant de naître. Trente millions d'hommes, qui s'uniſſoient par les mêmes ſentiments, qui agiſſoient pour le même intérêt, qui multiplioient leur courage du courage de tous leurs Concitoyens, qui développoient leurs lumieres, leurs talents & leur activité en tout ſens & en même temps ! Etoit-ce donc là une maſſe de puiſſance, que quelques enfants gâtés & quelques femmelettes imbécilles & corrompues, pouvoient mouvoir ou diſſoudre à leur gré ?

Mais pourquoi nous occuper encore de ces perſonnages errants & fugitifs ? Sans Patrie, quelque part qu'ils ſoient, parce qu'ils ont trahi la leur, à la face du ciel & de la terre, abandonnons-les à la honte de leur exiſtence, & à l'opprobre de l'hiſtoire : ſongeons, Peuples François ! ſongeons, à conſommer le grand œuvre que nos illuſtres Repréſentants ont commencé avec tant d'énergie, & qu'ils ſuivent avec tant de talents & de ſuccès.

A peine le courageux Philadelphe a-t-il déclaré les droits de l'homme en Amérique, que ces droits ſont déclarés en France : mais pour remplir les décrets d'une Providence univerſellement bienfaiſante, & pour ſatisfaire à la deſtinée morale de tout le genre-humain, ils doivent être déclarés ſur toute la ſurface du globe, & pour tous les hommes, & pour tous les Gouvernements : car s'il exiſtoit une forme de Gouvernement, qui ne parût pas s'accorder avec la déclaration ou le maintien du moindre de ces

droits, il faudroit anéantir ce Gouvernement pour jamais. Ces droits sont uniformes; ils sont univoques; ils sont les mêmes pour les Habitants de toutes les Villes, pour ceux de toutes les campagnes, pour les Nations des quatre continents. Déclarons-les hautement & par-tout, ces droits, ces imprescriptibles droits de la nature & de la raison : faisons retentir sans cesse, & d'un pole à l'autre, leurs axiômes immortels; & que nos voisins, frappés de la révolution mémorable qui vient de s'opérer parmi nous, en imitant notre exemple, le propagent aux deux extrêmités de la terre.

Droits de l'homme.

L'HOMME EST NÉ LIBRE; IL DOIT VIVRE LIBRE; IL DOIT MOURIR LIBRE : en trois mots, voilà les véritables droits de l'homme! les altérer, c'est ne les pas connoître ou les dissimuler.

Par la premiere déclaration, nous annonçons une vérité universelle, éternelle, inaltérable : nous reconnoissons la liberté naturelle & individuelle, cette liberté, indépendante de toute convention humaine & sociale (1).

---

(1) Le premier pas que fait l'homme sur la terre est celui de la liberté. Il jouit de cette liberté dans l'enfance & dans l'état de sauvage. Ce n'est qu'en passant de l'un de ces deux états primitifs à celui de société, qu'il est forcé de se plier aux erreurs & aux préjugés des contemporains auxquels il se trouve associé; d'où quelques Philosophes ont conclu d'avance, sans rien approfondir pour la suite des temps, que la société étoit un état de corruption absolue. Sans doute l'état de société est devenu dangereux pour des hommes sortant de l'enfance ou des

Par la seconde déclaration, nous annonçons une vérité également universelle, éternelle & inaltérable : nous reconnoissons la liberté civile, cette liberté associée à la liberté des autres, qui ne doit nuire à personne, sous peine d'être blessée elle-même, & dont l'assurance & la garantie sont réciproques & générales.

Par la troisieme déclaration, nous annonçons

---

forêts ; chez qui la nature est toute neuve, & chez qui l'instinct des passions & des besoins agit sans réflexion & sans expérience. Sans doute, dans ce conflit de passions & de besoins, agissants & réagissants vaguement & au hasard, les sociétés jusqu'à ce jour ont dû se fourvoyer, & se livrer à une politique incertaine & à des Législateurs égoïstes. Mais l'expérience des malheurs, mais la réflexion ne ramenent elles pas progressivement les individus & les Nations à des principes ? Mais la société, pour laquelle l'homme est essentiellement destiné, en ouvrant la porte à tous les écarts & à tous les abus auxquels l'esprit humain est sujet, n'a-t-elle pas aussi développé toutes les vertus & les talents dont il est susceptible ? N'est-ce donc pas par le choc des opinions & des intérêts divers, qu'une opinion générale s'est établie, & qu'un intérêt public a été connu ? N'est-ce pas du combat des Sophistes & des vrais Philosophes, sur la nature des principes physiques & moraux, qu'est résultée une raison universelle des choses ? N'est-ce pas de l'excès des folies que sont provenues l'idée & la pratique de la sagesse ? N'est-ce pas enfin des extravagances incroyables où le despotisme s'est porté de nos jours, que va naître la liberté raisonnée des Peuples ? La société sans doute, a corrompu des millions d'individus, qui ont passé sur la terre comme des vapeurs funestes ; mais elle n'a point corrompu les principes éternels de justice & de raison que comporte l'organisation de l'espece humaine. Ces principes déposés dans l'ame de quelques individus, ont pris au contraire plus de force & d'extension que jamais ; & la société, qui fut un mal pour l'homme brut, au sortir de l'état de sauvage, est destinée aujourd'hui à devenir la source de toutes les félicités possibles pour les Peuples éclairés.

également une vérité universelle, éternelle & inaltérable : nous reconnoissons la liberté de conscience & d'opinion, cette liberté qui tient à la pensée de l'homme ; qui développe toutes ses facultés intellectuelles au milieu des facultés intellectuelles de ses semblables ; & dont l'essor est le grand véhicule de l'esprit, de la raison & du génie.

Viennent ensuite les droits du Citoyen, qui dérivent en premier principe & en ligne immédiate, des droits de l'homme.

Droits des Citoyens.

Tous les hommes sont égaux en droits, parce qu'ils sont nés tous libres, parce qu'ils doivent vivre tous libres, parce qu'ils doivent mourir tous libres.

Cette égalité des droits vient de leur association même, dans laquelle chacun a porté, pour sa légitime, non seulement le principe de son droit naturel, qui est le même que celui des autres, mais le concours de sa raison, de sa force, de son industrie, pour garantir le droit commun, comme le droit commun garantit le droit individuel.

C'est dans ce droit commun, que les produits ou l'héritage des produits de la force, de la raison, de l'industrie, qui ne blessent point la force, la raison & l'industrie des autres, trouvent & donnent une garantie inviolable & réciproque : c'est en un mot dans le droit commun de tous, que la justice naturelle & l'intérêt de tous ont placé le droit sacré de la propriété de chacun.

Tels ſont les droits du Citoyen, d'où dérivent en ligne immédiate les droits des Nations.

Droits des Nations.

Tout principe d'aſſociation dérivant du droit commun à tous, il eſt évident que tout pouvoir quelconque réſide eſſentiellement, politiquement & générativement dans le Peuple aſſocié; que toute fraction morale ou métaphyſique de ce pouvoir ne peut émaner que de lui; & que comme cette fraction de pouvoir n'émane que de lui, elle ne peut abſolument être employée qu'à ſon avantage & valoir qu'à ſon profit.

Quels ſont maintenant les droits des Rois, que quelques perſonnes ont voulu mettre avant ceux des Nations, en prenant la préſéance du Roi ſur chaque individu de ſa Nation pour une preuve de ſa ſupériorité ſur la Nation toute entiere? Ces droits ſont ſimples; ils dérivent de la nature même des principes que je viens de développer. Les Rois ou Chefs, (car le mot de *Roi* n'a pas une vertu plus magique que celui de Chef) comme hommes, ont tous les droits communs aux autres hommes; & comme Rois, ils n'ont que des devoirs à remplir. Ces devoirs, à la vérité, ſont plus grands & plus ſérieux que ceux des autres hommes; & pour cela, on leur accorde des prérogatives & des diſtinctions particulieres; mais il ne s'en ſuit pas de là que la commiſſion de faire exécuter la Loi, ſoit un droit qui tienne à l'eſſence corporelle & individuelle de leur perſonne; ce droit ne tient qu'au nom que la Nation leur a donné, & qui eſt le ſigne

politique d'un pouvoir délégué ; & c'eſt en faveur de ce ſigne que leur perſonne eſt ſacrée, & que les Peuples conſentent à leur donner une portion conſidérable des revenus de l'Etat, pour repréſenter dignement. Ainſi ce ſeroit errer de fantôme en fantôme, que de chercher dans le mandat tacite ou formel d'un Chef deſtiné à faire exécuter la Loi, (*ce Chef eût-il le nom de Dieu, au lieu de celui de Roi, ou d'Empereur*) autre choſe que des devoirs ; car s'il avoit des droits, je ne dis pas ſupérieurs à ceux des Peuples, mais ſeulement indépendants de ces Peuples ou inſubordonnés à leur cenſure légiſlative, on comprend facilement qu'il auroit bientôt la toute-puiſſance arbitraire ; car, encore une fois, la Déclaration des droits de l'homme, de ceux du Citoyen & de ceux des Nations, ſeroit inconſéquente & fauſſe, & les hommes ne ſeroient pas tous nés libres ; ils ne ſeroient pas tous égaux en droits ; tous les pouvoirs enfin ne réſideroient pas dans le Peuple, ſi un ſeul d'entr'eux prétendoit par ſa naiſſance, ou par un titre quelconque, avoir des droits différents & indépendants de ceux des autres.

Peuples de la terre ! voilà les vrais principes. En vain, les demi-ſavants, les demi-politiques, les demi-Patriotes, ou les hommes de mauvaiſe foi voudroient-ils les plier à leurs idées, à leurs intérêts, à leur orgueil, à leur foibleſſe, & prétendre ne pouvoir les appliquer au Gouvernement Monarchique, ces principes ne varieront jamais ; jamais, ils ne s'allieront qu'avec des principes homogenes : jamais, la démonſtration rigoureuſe des vérités qu'ils préſentent, ne ſera

ſubjuguée par aucune démonſtration contraire. Jamais enfin, on n'imprimera dans un cerveau bien organiſé, qu'il eſt des hommes ſur la terre qui ont des droits ſupérieurs aux autres, & indépendants du droit commun des Nations, parce qu'ils s'appellent *Rois* ou *Empereurs*, quoique cependant TOUS les hommes ſoient égaux en droits.

SECOND DISCOURS.

Le Veto.

Si la perfectibilité de l'organiſation & de l'éducation humaines peut nous faire eſpérer que les vérités que je viens de démontrer par elles-mêmes, ne ſeront bientôt plus une énigme pour perſonne, l'idée d'un *Veto Royal* dans notre future Conſtitution, ſera bientôt auſſi reléguée dans la claſſe des abſtractions anti-nationales, d'où l'on n'auroit jamais dû la tirer (1).

---

(1) Je crains fort que cette idée anti-Nationale d'un *Veto* Royal, ne nous amene au printemps prochain une armée d'Autrichiens & de Hongrois que nous ſerons-obligés d'enterrer ſur nos frontieres, ou d'éclairer ſur leurs droits, par des traductions allemandes de nos meilleurs écrits relatifs à la liberté & à l'égalité des droits des hommes. L'Empereur croira peut-être avoir une belle occaſion de venir nous attaquer, pour avoir refuſé le *Veto* abſolu au Roi: il voudroit peut-être perſuader aux autres Puiſſances qu'il eſt de leur intérêt de l'appuyer; mais ſi les autres Puiſſances entendent bien leurs intérêts, elles ſe réuniront contre lui, pour abattre enfin cet orgueil autrichien & cette ambition extravagante qui font le malheur de l'Europe, depuis cent ans au moins.

Ce talisman politique (le *Veto*) dont le peuple Romain se servit, avec raison, parce que tout ce qui est utile au Peuple, est bon en soi-même & vrai en principes, ne peut & ne doit, par cette raison même, sous aucun rapport & sous aucun prétexte, se déposer dans les mains de celui que la volonté générale arme déjà du glaive de la Justice. Il faudroit peu connoître le cœur humain, pour ne pas comprendre que cette amulette vertigieuse rameneroit bientôt l'imagination d'un Monarque dans le cercle magique & vicieux des espérances & des prétentions du pouvoir arbitraire ; & plus la constitution du Gouvernement s'opposeroit à ses tentatives, plus ce Monarque seroit malheureux. Hommes sages & éclairés, dignes Représentants de la Nation ! c'est à vous à qui je m'adresse : jugez de cette vérité, & voyez les erreurs funestes auxquelles un Monarque est sujet, quand son imagination n'est pas contenue dans les principes & les bornes d'une logique universelle, & quand il se laisse persuader que le droit des Nations n'est rien, s'il ne l'a reconnu. Rappellez-vous le paragraphe suivant, extrait du Discours du Roi, du 23 Juin dernier, à l'Assemblée Nationale.

« Réfléchissez, Messieurs, qu'AUCUN de vos » projets, AUCUNE de vos dispositions ne peut » avoir force de loi sans mon approbation *spé-* » *ciale.* Ainsi je suis le garant naturel de vos » droits respectifs, & tous les Ordres de l'Etat » peuvent se reposer sur mon équitable impar- » tialité. Toute défiance de votre part seroit une » grande injustice. C'est moi, jusqu'à présent, » qui fais tout pour le bonheur de mes Peuples ;

» & il eſt rare peut-être que l'unique ambition
» d'un Souverain ſoit d'obtenir de ſes Sujets
» qu'ils s'entendent enfin pour accepter ſes bien-
» faits ».

Tout eſt changé, me dira-t-on, depuis le 23 Juin. Mais le cœur humain eſt-il auſſi changé ? eſt-on bien sûr que le *Veto* abſolu ou le *Veto* ſuſpenſif n'autoriſeront pas les Ariſtocrates à dire que l'on a été forcé de reconnoître que le Roi avoit raiſon, & que l'Aſſemblée Nationale ne pouvoit rien faire ſans ſon *approbation ſpéciale ?* Eſt-on bien sûr que l'un ou l'autre de ces *Veto*, au lieu d'affermir notre conſtitution, ne ſera pas au contraire le véritable germe de ſa deſtruction ? Eſt-on bien sûr qu'il n'y a pas mille manieres d'interpréter ces *Veto*, pour ceux qui auroient intérêt de les interpréter à leur fantaiſie ? Eſt-on bien sûr que ces interprétations complaiſantes ne rameneroient pas les idées de pluſieurs perſonnes aux propres expreſſions du paragraphe que je viens de citer ? Qu'on reliſe ce paragraphe, & qu'on me permette enſuite d'obſerver, que pour rétrograder juſqu'au point d'où l'on étoit parti, ce n'étoit pas la peine d'avancer.

La diſtinction des *Veto* eſt abſurde en elle-même, par la raiſon que ſi l'un ne peut avoir lieu, l'autre eſt également inadmiſſible. Mais ſaiſiſſons, s'il eſt poſſible, & en peu de mots, tous les éléments dont cette queſtion ſe compoſe en général, & donnons-lui toute la force de raiſonnement que ſes partiſans réunis peuvent y mettre.

Le *Veto* doit mettre le Roi en rapport réciproque de raiſon avec ſon Peuple (M. Barnave). Il frappera ſur un décret qui bleſſeroit le pouvoir

conſtitutif (M. Target). J'obſerverai d'abord que le rapport réciproque de raiſon qui doit exiſter entr'un Roi & ſon Peuple, ne peut jamais exiſter que par un Corps intermédiaire, qui eſt le Corps des Repréſentants de la Nation, librement élus par elle, & doués par elle du pouvoir légiſlatif: s'il en étoit autrement, le Corps légiſlatif national ſeroit nul dès ce moment, ou n'exiſteroit pas du tout. Cette vérité ſe démontre clairement d'elle-même, par le Gouvernement Turc & par tous les Gouvernements deſpotiques, où le Chef agit immédiatement ſur le Peuple, ſoit en bien, ſoit en mal, & en reçoit de même la réaction, ſoit pour l'élever ſur le Trône, ou lui couper la tête. Ainſi le rapport réciproque *de raiſon* du Roi avec ſon Peuple, quand même il ne dureroit qu'un mois, nous reconduiroit droit au deſpotiſme ou à la démocratie; ce que je démontrerai encore dans un inſtant, ſous des rapports mathématiques. Ainſi la raiſon donnée par M. Barnave, en faveur du *Veto*, eſt inadmiſſible.

Je demande, en ſecond lieu, à qui appartient le droit de juger un décret qui bleſſeroit le pouvoir conſtitutif? Eſt-ce au pouvoir conſtituant ou au Roi? Ce ſeroit au Roi ſans doute, ſi le *Veto* avoit lieu; mais comme le pouvoir légiſlatif & le pouvoir judiciaire ne peuvent jamais s'aliéner, ni ſe tranſmettre d'une collection d'hommes à un ſeul homme; & que l'intelligence de tous ne ſe tranſvaſe pas dans l'intelligence d'un ſeul, je ne vois pas comment le Roi pourroit ou auroit le droit de juger que tel ou tel décret du pouvoir légiſlatif bleſſe le pouvoir conſtitutif; car en derniere analyſe, le pouvoir conſtitutif n'a de compte

à rendre qu'au pouvoir conſtituant, & jamais à un pouvoir conſtitué. Or le pouvoir exécutif eſt un pouvoir conſtitué, non pour contrôler, juger, approuver, déſapprouver ou ſuſpendre les décrets du pouvoir légiſlatif, mais pour faire exécuter ces décrets, quels qu'ils ſoient; ſans quoi le pouvoir exécutif ne ſeroit pas ſubordonné au pouvoir légiſlatif, comme il doit l'être pour l'organiſation & l'harmonie du Gouvernement. Ainſi de quelque maniere qu'on tourne dans ce cercle de raiſonnemens, on n'en ſortira jamais qu'en convenant que l'idée d'un *Veto Royal* eſt l'effet d'une précaution exagérée, inconſtitutionnelle, irréfléchie, nullement néceſſaire en aucun temps, & dangereuſe à tout moment.

Le *Veto* dit M de Mirabeau, ſuſpendra & arrêtera l'action du Corps légiſlatif, quand la Conſtitution ſera faite, & qu'il s'agira ſeulement de la maintenir. Je demande d'abord quelle ſera cette action? Sera-t-elle favorable aux mœurs, à la liberté, à la Conſtitution? Il n'y aura rien à dire. Sera-t-elle deſtructive de la Conſtitution? On ne peut le ſuppoſer, à moins du ſuppoſer auſſi que le pouvoir conſtituant n'ait commandé lui-même cette deſtruction; car s'il ne l'avoit pas commandé, il ſeroit aſſez fort, je penſe, pour l'empêcher. Or ſi le pouvoir conſtituant eſt aſſez fort pour empêcher le Corps légiſlatif délégué de ſe rendre ariſtocratique, je ne vois pas que la crainte prématurée de cette ariſtocratie future, doive nous déterminer d'avance à donner au Roi le *Veto* du Peuple; c'eſt-à-dire, à le douer d'une vertu qui n'appartient qu'au Peuple, & qui rendroit le Roi maître des bras & des volontés du

Peuple, pour les oppoſer aux Repréſentants de ce Peuple, quand il le jugeroit à propos, & ſous des prétextes que lui ſeul ou ſes Miniſtres auroient trouvés ſuffiſants. Je demande enſuite, comment on peut s'imaginer que le Roi maintiendroit mieux la Conſtitution que la Nation entiere, étant le diſtributeur de toutes les graces pécuniaires, de toutes les penſions, de toutes les grandes places & des Bénéfices eccléſiaſtiques? A-t-il donc un intérêt plus grand que nous à conſerver notre liberté & nos droits? Non, je le dis franchement: j'admire avec toute l'Europe les talens & le génie de M. de Mirabeau; j'aime le Roi autant qu'aucun François puiſſe l'aimer; mais je penſe que pour la gloire & le repos de ce bon Monarque, ainſi que pour la proſpérité de la Nation & le maintien de ſes droits, il faut laiſſer tomber dans l'oubli l'inſurrection du *Veto* royal, abſolu ou ſuſpenſif, & qu'il faut ſe réduire, pour la ſanction, à la ſimple promulgation de la Loi. La Providence qui nous a ſi bien ſervis depuis quelque tems, & les progrès rapides d'une raiſon univerſelle, feront le reſte.

Je vais démontrer maintenant que l'équilibre des pouvoirs dans une machine politique bien organiſée, ne peut nullement dépendre, ni d'un *Veto* royal, ni d'un *Veto* populaire, mais de la diſtinction préciſe & de la ſéparation bien marquée de ces mêmes pouvoirs; diſtinction & ſéparation qui, en rendant les mouvements de la machine ſimples & faciles, éviteront tous les frottements & les chocs qui pourroient bientôt la détruire; & pour arriver à cette démonſtration;

tion, je commencerai par faire évanouir l'argument le plus fort en faveur du *Veto*.

« Sans un droit de réſiſtance dans la main du Dépoſitaire de la force publique, dit M. de Mirabeau, cette force pourroit ſouvent être reclamée & employée malgré lui à exécuter des volontés contraires à la volonté générale : toutes les objections diſparoiſſent devant cette grande vérité » (1).

Obſervons bien que cet argument ne préſente une grande vérité que relativement aux Miniſtres, qui peuvent abuſer, au nom du Monarque, de la force publique confiée à ce Monarque ; mais qu'il n'eſt nullement fondé en raiſon, ni relativement au Peuple, qui n'abuſe jamais de rien, ſi on n'abuſe pas de lui ; ni relativement aux Corps légiſlatifs ou judiciaires, qui n'abuſeront & ne pourront jamais abuſer de rien, ſi leurs pouvoirs ſont ſéparés entr'eux & diſtincts de celui du Monarque ; ou ſi le Monarque n'a aucun moyen de les corrompre ou de les dominer. L'exemple de l'Angleterre, que M. de Mirabeau nous donne pour prouver la néceſſité d'un *Veto Royal*, (comme ſi notre Conſtitution, pour plaire aux Anglois, ne devoit pas être plus parfaite que la leur) nous prouve au contraire que c'eſt préciſément par la facilité qu'a le Monarque de corrompre les membres des deux Chambres du Parlement, & d'influer ſur la légiſlation par ſon droit de *Veto* ; que c'eſt préciſément, dis-je, par ces deux moyens combinés, que le Gouvernement Anglois éprouve tant d'embarras & de frottement dans ſes rouages

(1) Courier de Provence, Numéro XXXV, p. 9.

politiques, & que la machine en eſt preſque entiérement uſée, quoiqu'elle ait à peine cent ans d'exiſtence. Perſonne n'ignore d'ailleurs qu'en politique, le droit de réſiſtance amene bientôt celui d'attaque; & qu'en phyſique, c'eſt par la réſiſtance de deux corps qui ſont ſans ceſſe en frottement l'un contre l'autre, que ces deux corps ſe détruiſent. Or, quand on trouvera ſans ceſſe le pouvoir légiſlatif entre le pouvoir exécutif & le Peuple, il n'y aura point de frottement dangereux entre le Peuple & le Roi. Or, quand vous aurez toujours le pouvoir conſtituant entre le pouvoir légiſlatif & le pouvoir exécutif délégués, vous n'aurez nullement à craindre que ces deux derniers pouvoirs empietent l'un ſur l'autre; & c'eſt préciſément pour qu'ils n'empietent pas l'un ſur l'autre, qu'il ne faut pas donner au ſecond la moindre fraction morale ou politique du premier; car c'eſt plutôt de l'exécution de la Loi, que de ſa formation, que dérivent l'abus & la décompoſition inſenſible de cette Loi. La Loi, en un mot, eſt fixe, tandis que le mode d'exécution eſt mobile; & c'eſt préciſément parce que le mode d'exécution eſt mobile, que le Monarque ne doit jamais approcher la Loi ni la toucher. Il doit ſeulement la montrer de loin, avec le doigt, ſi je puis me ſervir de ce terme, en diſant au Peuple : *obéiſſez à cette Loi que vous avez faite, & à laquelle vous vous êtes ſoumis; obéiſſez-y, ſous peine de voir vos Concitoyens y déſobéir à votre détriment; & ſous peine encore d'être frappé du glaive dont vous m'avez donné la direction* (1).

(1) Si l'on veut voir dans l'hiſtoire, des preuves non

Tels ſont, illuſtres Repréſentants de la Nation, les fonctions auguſtes & les droits précis d'un Chef ou Monarque dans un Gouvernement ſage & bien combiné. Tel eſt le rapport mathématique des pouvoirs conſtitués au pouvoir conſtituant. Telle eſt la ligne de démarcation qui doit être tracée entre le pouvoir exécutif & les deux autres pouvoirs délégués. Le pouvoir exécutif montre la Loi de loin, ſans y toucher; & la Loi rendant ſes oracles, au ſignal donné par le Monarque, le pouvoir judiciaire retient ou fait tomber le glaive qu'il a ſans ceſſe dans la main.

J'ajouterai encore, que les craintes & le raiſonnement de M. de Mirabeau, ſur l'établiſſement progreſſif de la domination de douze cents Ariſtocrates, & ſur l'anéantiſſement de l'autorité royale, ſeroient parfaitement juſtes, s'il étoit vrai que le Peuple ne ſoit rien, parce que depuis douze ſiecles, en France, il n'avoit été compté pour rien. Mais comme il eſt vrai de toute éternité, que le Peuple eſt tout; mais comme il eſt vrai aujourd'hui, que le Peuple s'eſt enfin apperçu qu'il étoit tout; non-ſeulement pour la force des bras, mais pour la force des droits; le principe de ſa toute-puiſſance revient à ſon application naturelle; & l'on peut s'en rapporter à lui, autant pour diſſiper les craintes de l'illuſtre

équivoques de l'infidélité continuelle des Rois à tenir leur parole & de la nullité de tous les Etats-Généraux de France, ſur-tout depuis le treizieme ſiecle juſqu'en 1614, on n'a qu'à lire la brochure qui a pour titre: *Conſidérations, recherches & obſervations ſur les Etats-Généraux*, qui a paru au mois d'Avril dernier, & qui ſe vend chez Le Jay, Libraire, rue de l'Echelle, à Paris.

Député, que pour rétablir l'équilibre politique du Gouvernement qu'on voudroit fonder ſur la magie d'un *Veto* royal.

Au reſte, quand nous aurons éprouvé les dangers d'un Corps légiſlatif permanent, dont les Membres ſe renouvelleront tous les ans ou les deux ans, comme nous avons éprouvé depuis cinq cents ans, l'horrible influence du deſpotiſme héréditaire d'un ſeul, nous pourrons, alors, croire à la néceſſité d'un *Veto* royal; mais en attendant, ce ſeroit un piege dans lequel nous aurions donné bien gratuitement; car M. de Mirabeau a beau dire, l'expérience du paſſé eſt le ſalut de l'avenir.

TROISIEME DISCOURS.

Nous avons conquis notre liberté; nous avons déclaré les droits de l'homme; nous avons poſé les vrais principes de ces droits & des différents pouvoirs politiques des Gouvernements; nous avons commencé le ſuperbe édifice de la proſpérité & de la gloire Nationales-Françoiſes; jettons maintenant un coup-d'œil ſur l'état actuel des Nations de la terre, & conſidérons un moment les ſcenes diverſes qui s'y ſont paſſées depuis cinquante ans.

Les cinquante dernieres années de ce ſiecle ſeront ſinguliérement remarquables: 1°. par le regne de Frédéric II., Roi de Pruſſe; 2°. par l'exiſtence de deux femmes, Marie-Théreſe & Catherine II, qui ont troublé & bouleverſé l'Europe pendant trente ans; 3°. par l'indépendance de l'Amérique; 4°. par les révolutions de l'In-

doſtan & par celle de Hollande; 5 °. par l'eſprit philoſophique qui a remplacé preſque par-tout l'ignorance & le bel eſprit, & qui étend aujourd'hui ſon influence de toutes parts; 6 °. par l'excès de la dépravation des mœurs, des idées & des principes politiques dans preſque toutes les Cours de l'Europe; 7 °. par les efforts des amis de l'humanité & de la raiſon, qui, en méditant ſur le ſyſtême d'une liberté univerſelle, n'ont point oublié le ſort des malheureux eſclaves noirs (1); 8 °. par la guerre injuſte des deux Cours Impériales contre les Turcs (2); & 9 °. par la mémorable révolution de France, des 14 Juillet & 4 Août derniers.

Le regne de Frédéric II a fait connoître aux hommes ce que doit être un Roi, & aux Rois

(1) C'eſt à M Briſſot de Warville, dont le zele & l'activité pour le bien public ſont vraiment admirables, qu'on doit en France l'inſtitution de la ſociété connue ſous le nom *d'amis des noirs*. Ses excellents & nombreux ouvrages n'ont jamais eu pour objet que la liberté des Peuples & le bonheur de l'humanité. Ils ont ſinguliérement influé ſur la révolution actuelle. M. de Mirabeau & lui ſont, à coup ſûr, les deux Ecrivains qui ont joué le plus grand rôle dens cette circonſtance. La Nation leur doit, à chacun, une belle couronne civique.

(2) un certain Auteur auroit peut-être quelque reproche à ſe faire, lorſque, dans ſon *Eſſai Politique ſur le partage de la Turquie d'Europe*, imprimé en 1776, il excitoit les deux Cours Impériales à faire la guerre aux Turcs; mais ces deux Cours ont ſi mal ſaiſi leur temps, & nous en avons ſi bien profité pour conquérir & affermir nos droits & notre liberté, que je ſuis perſuadé que c'eſt la Providence qui a inſpiré cet eſſai politique; afin de détourner l'attention de la Maiſon d'Autriche des affaires de la France, & la mettre dans l'impoſſibilité de nuire à la révolution. L'Auteur doit donc ſe féliciter d'avoir été, pour cette fois, un mauvais conſeiller.

ce que s'eſt qu'un homme. Ce Roi, véritablement homme, a reconnu l'égalité de droits entre les hommes ; il a mérité, par-là, leur reſpect, comme il a mérité leur admiration par ſes talents (1). Ce prince, le ſeul depuis Charlemagne dont l'hiſtoire des Nations de l'Europe puiſſe véritablement s'honorer, paroît avoir fermé pour long-temps la liſte des grands Rois.

L'Hiſtoire des deux Impératrices, Marie-Thereſe & Catherine, nous a appris que le gouvernement des femmes eſt trop dangereux ; & que, bornées par leur nature, à plaire & à propager l'eſpece humaine, elles en deviennent le fléau, dès l'inſtant qu'elles s'appliquent à la politique, à la légiſlation & à la conduite des Empires. Marie-Thereſe a poſé, dans ſa maiſon, les fondements de cette ambition déſordonnée & de cette politique infidèle, qui, après lui avoir ſervi à troubler l'Europe en tout ſens, & à ſe jouer ſans ceſſe de ſes alliés comme de ſes ennemis, ſerviront bientôt de motif aux autres Puiſſances de ce continent, pour ſe réunir contre ſes ſucceſſeurs & abattre leur orgueil (2). Catherine II a épuiſé ſon Empire d'hommes & d'argent (3),

(1) C'eſt par l'aſcendant de ſon génie, plus que par le perfectionnement de la tactique des armées, que Frédéric le Grand a dompté la fortune ; c'eſt par le deſpotiſme du génie, & non par celui du pouvoir, qu'il gouverna ſes Peuples. S'il fut ſévere ſur la diſcipline militaire, c'eſt qu'il ſentit qu'il n'y avoit d'autres moyens de réprimer l'ambition de ſes ennemis, que d'avoir de meilleurs Soldats qu'eux.

(2) Un jour viendra, & il n'eſt pas éloigné, où la confédération germanique ſentira l'importance de ſe lier étroitement avec la Pruſſe, & d'abattre ſérieuſement l'orgueil de la Cour de Vienne.

(3) On peut affirmer que la Ruſſie eſt ruinée pour

pour la vaine gloire d'une conquête ſtérile, dont les ſuites, en excitant ſucceſſivement le reſſentiment & les invaſions de cette foule innombrable de grands & de petits Tartares qui habitent le long du Caucaſe & dans la haute Aſie, ne produiront d'autre effet en Europe que de diſcipliner les Turcs, ou de préparer à l'Empereur de nouvelles conquêtes, qui lui coûteront cher, & qui ne deviendront jamais le partage des Czars de Moſcovie (1).

L'indépendance de l'Amérique nous a fait ouvrir les yeux ſur la vraie deſtination des Peuples, ſur leurs droits naturels, & ſur l'égalité des droits de tous; & nous avons vu par un exemple mémorable, & nous avons prouvé par un exemple ſemblable, que les Nations peuvent tout auſſi-bien devenir libres par la providence des choſes & des événements, qu'eſclaves par la grace de Dieu (2). *Tous les hommes ſont nés libres & égaux* : telle a été la premiere phraſe

cent ans au moins. Il n'y a pas aujourd'hui pour trente millions de livres tournois, en eſpeces d'or ou d'argent, dans tout cet Empire; tout le numéraire eſt en papier monnoie. Voilà à quoi ſe réduit toute la gloire de Catherine II.

(1) On n'a qu'à jetter les yeux ſur la carte, pour voir qu'il eſt impoſſible que Conſtantinople appartienne jamais aux Ruſſes. La Cour de Vienne a leurré celle de Péterſbourg, ſi elle lui a promis dans le partage, la Capitale de l'Empire Ottoman.

(2) Eſt-il rien de plus inſultant pour la Majeſté des Peuples, pour la dignité de l'homme, & pour l'éternelle vérité d'une intelligence ſuprême, & pour l'éternelle juſtice de cette intelligence, que cette phraſe : *nous Rois ou Empereurs, par la grace de Dieu*, &c. ? Où ſont les Patentes que Dieu a données aux Rois pour aſſervir les Nations ? Ne ſont-ce pas les Nations elles-mêmes qui ſe ſont choiſis des Chefs & des Rois ?

du traité de confédération entre les Etats-unis ; telle a été la baſe de leur Conſtitution politique ; & cette Conſtitution doit être éternelle comme la baſe ſur laquelle elle a été fondée. L'exemple de ce Peuple vertueux doit influer néceſſairement, & de proche en proche, ſur les autres Peuples du nouveau continent, comme le nôtre influera ſur nos voiſins. Déjà même les plaines du Mexique & les montagnes du Chili ont reſſenti la commotion électrique du feu ſacré de la liberté. Déjà la petite Principauté de Liege a imité les trente-deux Provinces de France. Déjà les Brabançons ont fait reculer l'audace de leur tyran, & déconcerté ſes ruſes, par leur courage & leur caractere. Déjà l'Eſpagnol ſe rappelle le ſerment ſublime du Juſticier d'Arragon au Roi, au nom des Cortés (1). Bientôt les Hongrois ſe rappelleront leur fierté & les outrages qu'on ne ceſſe de leur faire. Bientôt Florence & Milan oſeront s'irriter contre l'eſpionnage deſpotique & l'inquiſition fiſcale de leurs Ducs Autrichiens. Quelle jouiſſance délicieuſe pour les vrais Philoſophes de ce ſiecle, de voir que tout le genre humain tende enfin d'une maniere ſi marquée vers ſa deſtination véritable !

Les dernieres révolutions de l'Indoſtan & les troubles qui y regnent encore, nous prouvent juſqu'à quel excès la ſoif de l'or peut altérer

(1) *Nos que valemos tanto como vos, y que podemos mas que vos, vos azemos nueſtro Rey, y fegnir contal que guardeis nueſtros fueros ; ſi no, no.*

Nous qui valons autant que vous, & qui pouvons plus que vous, nous vous faiſons Roi, pour conſerver nos droits ; ſinon, non.

les principes d'humanité & d'éducation chez les hommes; puiſque des Anglois même, élevés dans le ſein de la liberté & à l'école des vertus civiles, ont commis chez les Peuples, les plus doux de l'Inde, plus de ravages & d'horreurs en moins de trente ans, que les barbares Mogols, ſortis des forêts de la Tartarie, n'ent ont commis pendant deux ſiecles dans le même pays. Ce qui prouve que de toutes les maladies de l'eſprit humain, la ſoif de l'or eſt la plus funeſte.

La derniere révolution de Hollande eſt une nouvelle preuve de ce que je viens de dire. Si les Hollandois n'euſſent été que de pauvres Bataves comme autrefois, ou s'ils avoient voulu ſacrifier une partie de leurs richeſſes pour conſerver & maintenir leur liberté, ils ne l'auroient pas perdue au premier coup de canon, comme cela eſt arrivé. Mais ils ont mieux aimé fléchir le genou devant un de leurs ſujets, que d'ouvrir leur bourſe. Dans l'Indoſtan, l'amour de l'or a rendu les Anglois cruels; en Hollande, il a rendu les Habitants lâches; l'Amérique Septentrionale n'avoit point d'or, elle eſt devenue libre.

En France, l'or avoit tout ſubjugué : c'étoit la ſoif de l'or qui attiroit auprès du Trône preſque toute la Nobleſſe & le Clergé du Royaume : c'étoit elle qui éteignoit ſouvent le courage des Juges & leur faiſoit tomber des mains le livre de la Loi : c'étoit elle qui tenoit la bouche béante à nos beaux eſprits & à nos Académiciens : c'étoit elle qui faiſoit aboyer la plupart de nos Journaliſtes contre les efforts des gens de bien & des amis de l'humanité. Cette ſoif enfin avoit attaqué toutes les mœurs publiques, renverſé toutes

les idées particulieres, dénaturé tous les principes de gouvernement, & répandu parmi les Courtisans un esprit de vertige & d'erreur, qui troubloit constamment leur tête, & les empêchoit de soupçonner la révolution qui s'avançoit à grands pas (1).

(1) Arrêtons-nous un instant sur cette étrange maladie de l'esprit humain, la soif de l'or; & voyons si l'or, après avoir été l'origine de toute corruption morale & politique ne doit pas être un jour l'origine de la liberté universelle. Interrogeons le cœur humain, & consultons l'expérience & les faits. Que demandent les Chefs des Nations? de l'or. Que demandent les Nations elles-mêmes? de l'or. Mais le tyran, à qui les Nations ont remis leur puissance & une partie de leur or, pour qu'il leur garantisse le reste, voyant que cet or lui attire tant d'hommages; que cet or lui procure tant de jouissances & de dissipations; que cet or aiguise si facilement le fer de ses Soldats contre leurs Concitoyens ou les étrangers; le tyran dis-je, tâche d'arracher tout l'or de la Nation, & d'en disposer lui tout seul, pour avoir à lui tout seul toutes les jouissances. Mais qu'arrive-t-il alors? que les individus de la Nation, qui, de leur côté, en général, ne travaillent que pour avoir de l'or, ou ne flattent les tyrans que pour avoir de l'or; ou n'égorgent leurs semblables que pour avoir de l'or; voyant que les tyrans ne se servent d'eux alternativement que pour avoir à la fin l'or de tous & un chacun, & priver tous & un chacun de toutes les jouissances; les individus, dis-je, s'efforcent de retenir l'or qui leur reste, pour conserver au moins le nécessaire. Et c'est alors que l'intéret personnel & l'amour de l'or, éclairant chacun sur les droits naturels de ses semblables & sur l'équité distributive, apprend à chacun, qu'il vaut mieux jouir en commun, faire valoir son or en commun, & s'en garantir la possession en commun, par des Loix Nationales égales pour tous, que d'en confier la garde à un seul, qui fasse seul toutes les Loix, & qui par le moyen de ces Loix, attire tout l'or à lui, pour avoir tous les hommages & toutes les jouissances. C'est donc une grande question que je viens de résoudre, en démontrant que le patriotisme & l'amour de la liberté, chez les peuples modernes, proviendront moins d'une exaltation d'esprit que de l'intérêt personnel bien entendu, & d'une juste indignation contre l'égoïsme fiscal & absorbant

Mais quelle étoit la ſource de ce déſordre en France ? La Cour de France elle-même : c'étoit de-là, c'étoit de ce foyer actif de corruption que partoient tous les miaſmes d'immoralité, de perverſité & d'impolitique dont la Nation étoit infectée. Jamais, d'ailleurs, l'abſurdité des principes, parmi les partiſans du deſpotiſme & de l'ariſtocratie aulique & miniſtérielle, ne fut ſi marquée qu'au commencement de la révolution. Jamais les idées que les Miniſtres s'étoient faites des hommes & de l'adminiſtration des Empires, ne furent ſi oppoſées au ſens commun & à la marche des choſes. Il ſembloit que plus les Nations s'éclairoient ſur la nature de l'homme, & ſur les droits reſpectifs des Peuples & des Chefs, plus ces Chefs s'aveugloient ſur tous ces objets (1).

de leurs Rois ou Empereurs. Qu'on juge donc maintenant de la ſtupidité de ces hommes d'Etat, qui croient que c'eſt en choquant tous les intérêts particuliers & généraux d'une Nation, & en voulant lui ravir tout ſon or, qu'on parvient à maintenir l'autorité du Chef. Belle leçon d'ailleurs pour les Peuples qui donnent, ou laiſſent à leurs Chefs de trop gros revenus ; car plus on a, plus on veut avoir !

(1) Il y a ici une comparaiſon bien remarquable à faire entre la marche des Rois & celle des Papes : ces derniers n'ont pas voulu voir que les Nations Chrétiennes, en s'éclairant ſur la Nature des Religions, demandoient des modifications de culte plus directes & plus relatives à la morale de la raiſon & aux lumieres acquiſes, ils ont inſiſté pour conſerver la Théologie de Chriſt dans toute la barbarie du ſtyle de l'Ecole, dans toutes les prétentions du Catéchiſme de la primitive Egliſe, & dans tout l'appareil des cérémonies gothiques & des Liturgies Grecques, & ils ont perdu ſans retour dans l'opinion publique ; non ſeulement la foi des miracles & des prophéties mais celle de l'Homme-Dieu lui-même ; & ce qui eſt pire encore, la croyance en l'infaillibilité du Pontife Romain. On a vu que la morale de Chriſt n'étoit que la

Si les individus se plaignoient, on les repoussoit avec insolence & dureté. S'ils insistoient, on les faisoit mettre à la Bastille. Si la Nation entiere faisoit un mouvement d'impatience, on croyoit l'appaiser par de belles promesses ; & on la méprisoit assez pour violer deux jours après, & en sa présence, les promesses qu'on lui avoit faites. Si le danger paroissoit pressant, on changeoit de Ministre, mais jamais de plan. Varier ce plan, étoit le talent qu'on attendoit du nouveau Ministre ; & malheur à lui, s'il projettoit d'y renoncer ! Non, jamais le Gouvernement François n'a renoncé au plan de despotisme si constamment suivi, si progressivement perfectionné sous les regnes de Louis XIII, Louis XIV, Louis XV ; il n'y a renoncé, qu'autant que la révolution des

morale de l'homme ; & que cette morale susceptible d'une perfection continuelle, étoit bien plus parfaite au jourd'hui dans ses principes & ses développements, que du temps d'Hérode & de Pilate. De même les Rois n'ont pas voulu voir que les Peuples, en s'éclairant sur la nature des Gouvernements, demandoient des modifications dans le pouvoir monarchique, plus directes & plus relatives au droit naturel des Nations & à la politique de la raison ; ils ont insisté, non seulement pour conserver le pouvoir monarchique dans tout l'appareil des anciens despotes d'Asie, & comme droit de conquête, mais pour le rendre absolument théocratique & arbitraire ; & ils ont perdu sans retour dans l'opinion publique, non seulement la vénération qu'on leur accordoit autrefois comme à des Dieux, mais le respect même du cœur, qu'on porte au dernier des Citoyens, quand il est vertueux. On a vu que la morale des Rois ne pouvoit point s'accorder avec la morale universelle, & qu'elle marchoit toujours en raison inverse de celle-ci, soit par l'éducation de ces prétendus propriétaires des Nations, soit par l'excentricité de leur sphere qui les repousse sans cesse hors de la sphere commune des autres hommes ; d'où l'on seroit tenté de croire que l'état de Roi, & à plus forte raison celui de despote, est un état contre nature.

13 & 14 Juillet dernier ſe maintiendra & ſe conſolidera. Il n'y avoit jamais renoncé, 1°. parce qu'il n'eſt pas de la nature du deſpotiſme, de revenir de lui-même ſur ſes pas, mais bien de continuer toujours ſa marche, par des routes plus obliques encore que celles qu'il a ſuivies auparavant, & d'autant plus obliques, qu'on cherche davantage à les découvrir. L'opinion publique, quelle que ſoit ſa toute-puiſſance ſur la maſſe des eſprits, ne ſuffit pas pour redreſſer cette marche; parce que l'opinion publique n'eſt qu'une puiſſance morale, & que le deſpotiſme ne connoît d'autre puiſſance morale que ſes longues habitudes & les prétendues prérogatives de ſa ſeule volonté.

2°. Parce que la Cour de France étant mue, dirigée & encouragée par l'influence d'une Cour étrangere, très-deſpotiſque elle-même, & dont l'unique but étoit de nous faire ſervir à ſes projets d'ambition & à ſes plans de conquêtes, il n'étoit pas probable que cette puiſſance étrangere donnât dans aucune circonſtance, d'autres conſeils que ceux qu'elle avoit déjà donnés, & qu'elle abandonnât ſi facilement la douce habitude d'enchaîner à ſon char, & de preſſurer à ſon aiſe la ſeule Nation de l'Europe, qui, par ſes richeſſes, ſa valeur & ſa population, pouvoit la rivaliſer & mettre un obſtable réel & continuel à ſon agrandiſſement. Le célebre Prince de Kaunitz, qui ſçavoit mieux que perſonne, que jamais la Maiſon d'Autriche ne parviendroit à faire de nouvelles conquêtes, ſi la France reſtoit attachée au Corps Germanique, & ſi l'alliance de la Pruſſe étoit à notre dévotion, n'avoit pas trouvé de meilleur

moyen pour nous détacher de toute l'Europe, & nous gouverner à ſon gré, que de nous attacher à la Cour de Vienne, par des alliances de tous les genres, & par des cajoleries de toute eſpece à nos Miniſtres. Il avoit ſi bien tendu ſes filets à cet égard, que dès-lors, nul ne pouvoit obtenir de graces marquées à Verſailles ; nul ne pouvoit entrer dans le Miniſtere ; nul ne pouvoit s'y conſerver, ſans être reconnu pour homme dévoué au parti Autrichien. On avoit fait plus : on avoit trouvé moyen de fermer la bouche aux Miniſtres diſgraciés, par la crainte qu'on leur inſpiroit & par les récompenſes dont on les combloit. Et le Prince de Kaunitz, croyant que le caractere françois étoit encore plus puſillanime qu'il n'étoit indiſcret, il avoit compté ſur un ſecret, dont on avoit grand ſoin ici d'étouffer les moindres traces, dès qu'ils menaçoit d'éclore.

D'après toutes ces obſervations qui ne ſont que trop réelles & trop frappantes, qu'on juge donc ſi le Gouvernement François avoit voulu ou pu changer de plan dans aucun tems. Non, je le répete, il n'en a jamais changé par lui-même ; il s'eſt contenté de le varier ſuivant les circonſtances ; & la tactique incertaine des ruſes miniſtérielles de notre Cour, s'étant perfectionnée par la tactique profonde & conſommée des ruſes autrichiennes, on avoit connu toutes les marches & contre-marches dont il falloit faire uſage, à fur & meſure & au beſoin.

Je ne citerai pour exemple parmi les miniſtres François dévoués au parti autrichien, que l'Archevêque de Sens & M. de Lamoignon. Ces deux

hommes étant ſans talents comme ſans patriotiſme, n'avoient autre choſe à faire pour mériter leur place & la conſerver, que de s'empreſſer à montrer leur dévouement & à la Cour influente & à la Cour influée. Cet empreſſement s'accordoit parfaitement bien avec leur caractere cupide & irréfléchi : ils avoient tous deux le mot de l'ordre dans les inſtructions qu'ils recevoient de l'Abbé de Vermont (1), regardé comme le correſpondant direct du Prince de Kaunitz ; l'un pour achever la dilapidation des finances, & l'autre la dilapidation des Loix. Mais M. de Lamoignon avoit de plus, un reſſentiment à ſatisfaire contre les Parlements. Fort des Puiſſances qui lui donnoient l'impulſion en ſecret, & de ſa haine qui lui donnoit des ailes en public, il voulut comme l'Ange du Seigneur, exterminer d'un ſeul coup tous les grands Tribunaux du Royaume ; car il ne falloit point de Tribunaux réfractaires à la volonté arbitraire du Prince, dans un Empire allié de la Maiſon d'Autriche, puiſqu'il n'y en avoit point dans les Etats héréditaires de cette Maiſon. C'étoit donc à nous mettre totalement de niveau avec les Hongrois, les Autrichiens, les Bohêmes & les Moraves, que M. de Lamoignon tendoit abſolument ; mais ſon opération fut bientôt ſuivie d'un échec : l'inertie des Tribunaux inférieurs la rendit nulle, & ce qui fut pis encore pour ces innovateurs pervers, l'inertie des Troupes leur ôta tout eſpoir d'une nouvelle tentative en ce genre.

(1) S'il eſt un traitre qui mérite d'être pourſuivi à outrance, c'eſt l'Abbé de Vermont.

Telle a été cependant la conduite des Miniſtres François, dirigés par un fil ſecret de la Cour de Vienne. Telle fut l'erreur groſſiere de ces hommes vains & avides, qui croyoient tout ſoumettre à leurs volontés, par des baïonnettes & des lettres de cachet. Ils ne voyoient pas que dès l'inſtant, que le mépris public les avoit inveſtis de toutes parts, les baïonnettes avoient perdu de leur docilité; & que les lettres de cachet, loin d'épouvanter perſonne, ne ſervoient au contraire qu'à réunir & ſoulever tous les eſprits (1). Puiſque la Providence a voulu que les Nations fuſſent éclairées ſur leurs droits auſſi poſitivement & auſſi généralement qu'elles le ſont aujourd'hui, il falloit ſe prêter aux circonſtances, & ne pas braver la force de l'opinion par des tentatives extravagantes ſur la liberté des Ci-

(1) Les Miniſtres ſe ſont preſque toujours imaginé que c'étoit réellement un effet de la bonté du Roi & de leur humanité à eux-mêmes, s'ils n'employoient pas à chaque inſtant de baïonnettes & les lettres de cachet pour ſe faire obéir. Ils ont cru follement que cent cinquante mille Soldats François ſubjugueroient aiſément trente millions de François leurs Compatriotes. Ils n'ont pas vu qu'il faudroit prodigieuſement rabattre un jour de cette prétention, & que le devoir des Officiers & des Soldats ne s'étendoit pas juſqu'à égorger leurs peres, leurs meres, leurs freres, leurs ſœurs, leurs amis, leurs maîtreſſes, pour procurer au Roi & à ſes Miniſtres toutes les jouiſſances qu'il leur plairoit d'imaginer, & pour leur donner moins de peine à remuer le bout de la langue; car enfin que demandent les deſpotes & leurs Miniſtres, lorſqu'ils ordonnent aux Soldats d'égorger leurs Concitoyens, comme cela eſt arrivé en France & dans les Pays-bas Autrichiens, ſi ce n'eſt que ces Soldats leur épargnent la peine de penſer. » Je veux votre argent & vos propriétés, diſent les deſpotes aux Peuples. Nous ne trouvons « pas à propos de vous les donner, répondent les Peuples » avec reſpect, & nous vous en expliquerons les raiſons ».

toyens;

toyens, & par des raisonnements absurdes & ridicules en faveur du Monarchisme. Appartient-il donc à quelques génies étroits & bornés que le hasard & souvent l'intrigue ont mis en place,

Feu sur cette canaille, disent les despotes aux Soldats. « *Je* « veux que vos opinions & vos pensées relevent des miennes, « & que vous m'adoriez continuellement. Nos opinions & « nos pensées ne sont pas à vous, elles sont à nous, c'est « Dieu qui nous les a données, & c'est lui seul que nous « adorons. *Feu*, Soldats, sur cette canaille. Je veux rétablir « le désordre que j'ai mis dans les finances de l'Etat, & « je veux que vous m'en trouviez absolument les moyens, « sans être obligé de vous rendre compte de l'emploi que « j'ai fait jusqu'à présent de ces finances & de celui que « j'en ferai par la suite. Nous ne pouvons nous prêter à « cette volonté sans assembler les Représentans de la Na- « tion, & sans délibérer librement sur la proposition que « vous nous faites, parce que vous avez trop abusé jus- « qu'ici de notre argent, de notre confiance & de notre « fidélité ». *Feu*, Soldats, sur cette canaille ». On comprend donc clairement qu'au moyen de ces deux mots, *je veux* & *feu*, le Gouvernement Monarchique se seroit simplifié singulierement en France, comme il l'est en Autriche, & qu'on n'auroit pas eu besoin de savoir lire & écrire, ni même de se donner la peine de penser un seul moment pour être Roi ou Ministre. On auroit eu le temps de se divertir tout le jour, en disant le matin, *je veux* & le soir *feu*, si on n'avoit pas été obéi. Vous voyez bien, Peuples de la terre, que chacun cherche ses commodités dans ce monde. Un Roi & des Ministres n'ont pas le temps de réfléchir sur ce qu'il faut faire : par *je veux* & *feu*, tout est dit, tout est pensé. Mais si les Officiers & les Soldats réfléchissent qu'en faisant feu sur leurs Compatriotes pour la commodité de cinq ou six personnes, ils tueront leurs parents, leurs femmes, leurs maîtresses, & qu'au regret de les avoir tués, se joindra celui d'être encore plus esclaves & plus misérables qu'auparavant, ils ne feront point feu ; ils boiront au contraire avec leurs parents, leurs amis & leurs maîtresses, & ils diront : nous ne voulons pas verser leur sang, parce que c'est le nôtre propre : nous avons fait serment de défendre nos parents, nos amis, nos maîtresses & nos compatriotes, contre des ennemis étrangers, & non de les égorger pour le bon plaisir & la commodité de cinq ou six personnes.

d'arrêter la marche des choſes, & d'empêcher que la grande proceſſion des êtres penſants arrive à ſa deſtination ? La prefection de la raiſon humaine, la réclamation du droit naturel pour tous en général & pour chacun en particulier, la liberté d'opinions, l'équité dans les Loix, l'abolition du pouvoir arbitraire ; voilà ce que demande aujourd'hui la nature entiere ; voilà ce que l'aſpect impoſant du Soleil attend de ſes rayons bienfaiſants, puiſqu'il continue à éclairer notre eſpece & à la vivifier ; voilà ce que tout homme a droit d'eſpérer, puiſque tout homme en naiſſant, acquiert un droit égal aux jouiſſances de la vie & aux avantages de la ſociété. Il ſeroit bien plaiſant, en vérité, que les lumieres éparſes au milieu des Nations, leur induſtrie, leurs talents, leur génie, leur force, leur exiſtence morale, civile & politique n'euſſent d'autre but que l'avantage & le bon plaiſir d'un ſeul, & que la majeſté univerſelle du genre humain fût dévouée à être l'eſclave de la majeſté d'un Particulier. Où étions-nous donc ? dans quels ſiecles avions-nous vécu ? Dans quelle eſpece de léthargie le genre humain étoit-il plongé ? Nous avons ouvert les yeux, & nous n'avons vu autour de nous que des êtres qui nous reſſemblent. On nous a dit que dans cette foule de millions de nos ſemblables, il y en avoit quelques-uns d'une nature abſolument différente, & qui ſe regardoient comme les propriétaires des autres. Nous avons examiné de près ces prétendus propriétaires des Nations, & nous n'avons trouvé en général pour réſultat de leur caractere prétendu divin, qu'un orgueil illimité, que des vices, des foibleſſes & des

paſſions ſouvent pires que chez le reſte des hommes (1). Où donc eſt le droit de propriété & d'autorité abſolues pour eux ? Pourroit-il être ailleurs que dans la force & dans l'opinion ? Mais c'eſt le nombre qui fait la force & l'opinion ; & dès que le nombre a été frappé du trait de lumiere qui épure ſa raiſon & ſon jugement ; dès que l'opinion du nombre eſt décidée ſur le droit de tous, le droit excluſif d'un ſeul n'eſt plus rien, il tombe en déſuétude ; il ne préſente enfin qu'une idée vaine, dont l'expreſſion ne ſignifie autre choſe qu'une antique erreur du genre humain, qu'un abus des premieres ſociétés, & qu'une preuve morale de l'ignorance & de la ſtupidité des premiers hommes.

QUATRIEME DISCOURS.

Plus on examine la queſtion du prétendu droit excluſif d'un ſeul ſur tous, plus on trouve qu'il

(1) On a beau dire, ce n'eſt que dans le gouvernement d'un ſeul que les mœurs ſe corrompent. La démocratie & l'ariſtocratie ont de grands inconvenients ſans doute ; mais ces deux eſpeces de gouvernements ne ſont point corrupteurs de l'eſprit & du cœur, comme le gouvernement d'un ſeul. Un Roi, qui diſtribue les graces à ſon gré, quelle que ſoit d'ailleurs la conſtitution de l'Etat, attire néceſſairement autour de lui tous les fainéants de la Nation, tous les gens avides & pervers ; & de proche en proche, la corruption, gagnant toutes les claſſes de la ſociété, finit par corroder les Corps légiſlatif & judiciaire même. Je crois donc que le meilleur gouvernement poſſible, réſervé à la perfection de la raiſon humaine, ſera celui où la fainéantiſe & la cupidité n'auront point d'idole particuliere à encenſer ; où le Roi n'aura rien à donner ; & où la Nation, en faiſant la loi, accordera ſeule les graces & les récompenſes. Je laiſſe aux gens de bien à décider cette queſtion.

eſt important de la réſoudre & de la déterminer poſitivement aujourd'hui pour tous les Peuples du monde. Dans l'enfance des ſociétés, l'ignorance & la ſtupidité générales des hommes, exigeoient ſans doute que le plus hardi & le mieux aviſé d'une Nation fût choiſi pour le chef de ſes compatriotes, afin de les conduire à la guerre; car la guerre & les maſſacres des Nations par les Nations étoient, dans l'état primitif des choſes, une fatalité inhérente, alors, à la cervelle humaine, (vu l'imperfection primitive de cet organe); & cette fatalité devoit continuer à avoir ſon effet juſqu'à ce que l'organe de la raiſon, chez l'homme, eût été modifié par le temps & l'expérience Mais aujourd'hui que des Peuples entiers ſont éclairés ſur leurs droits naturels; aujourd'hui qu'ils ſont pénétrés de la raiſon de leur égalité & du libre arbitre de leur humanité, quel beſoin ont-ils d'aller égorger leurs ſemblables, & de ſe faire égorger pour ſatisfaire au caprice & au libre arbitre d'un ſeul? Et en vertu de quel droit prétend-on, ſurtout, armer les Citoyens les uns contre les autres, pour les forcer, les uns par les autres, à ſubir, tous également, & ſans ceſſe, le joug du deſpotiſme & l'arbitraire des impôts? Si les premiers hommes ont dû s'en rapporter aux plus éclairés d'entr'eux pour ſe former des loix; ſi les Légiſlateurs ont acquis par-là quelques droits, c'eſt à la reconnoiſſance & à la vénération de leurs contemporains & de la poſtérité, & non à la propriété des Nations qu'ils ont dû prétendre; car un homme n'acquiert point de titre ſur la liberté d'un autre homme, pour avoir contribué à ſon éducation, ou pour lui avoir donné un bon

conſeil, ou pour l'avoir aidé à ſe défendre contre ſes ennemis. D'un autre côté, lorſque les Peuples ont choiſi ou adopté des Légiſlateurs, ils n'ont pu ſe démettre du droit de contrôler leur légiſlation, de la déſapprouver ou de la changer même ſi elle ne leur convenoit pas. De même lorſqu'ils ont choiſi un Général, ils n'ont pu ſe donner à ce Général comme une propriété territoriale : ils lui ont dit ſeulement : ſi nous ſommes vainqueurs, nous te couronnerons, pour annoncer à tous que tu es notre chef de bataille ; & ſi tu continue à te conduire avec bravoure & prudence, nous te confirmerons dans l'exercice de chef. Mais une couronne de lauriers ou de diamants, mais la prérogative du titre de Général d'armée n'emportent pas plus le droit arbitraire de vie & de mort ſur les Peuples, que la prérogative de titre de Légiſlateur n'emporte celui d'impoſer arbitrairement leurs propriétés. Tel eſt d'ailleurs le droit de la nature & de la raiſon, que le Général doit être ſubordonné au Légiſlateur, le Légiſlateur à la Nation, & tous trois aux Loix que la Nation aura délibérées & conſenties, par une Aſſemblée collective des Répreſentants de ſes Provinces. Si le Légiſlateur & le Général ont abuſé de leurs titres & de la prérogative de ces titres, l'un, pour faire des Loix contraires au bien la Nation ; & l'autre, pour appuyer ces Loix par la force, alors la Nation rentre dans tous ſes droits ; elle ne doit plus obéiſſance militaire au Général, ni obéiſſance civile au Légiſlateur, ni obéiſſance politique aux Loix qu'on a promulguées ſans ſa participation & ſon conſentement. Elle ne doit plus obéiſſance militaire

au Général, 1°. parce qu'il ſeroit extravagant & abſurde, que pour obéir à la fantaiſie de ce Général, elle tournât ſes propres armes contre elle-même; 2°. parce que ce Général abuſant de la force qui lui a été confiée, pour faire exécuter des Loix arbitraires, eſt devenu coupable du crime de Leze-Nation au premier chef. Elle ne doit plus obéiſſance civile au Légiſlateur, 1°. parce qu'il ſeroit d'une démence extrême de livrer aveuglément & au haſard, ſa vie, ſon honneur & ſon argent à celui qui vous annonceroit, par des loix arbitraires, qu'il en veut diſpoſer quand il lui plaira & de la maniere qui conviendra, en tems & lieu, à ſes idées & à ſes calculs; &, 2°. parce que le Légiſlateur ayant abuſé de ſa prérogative de Légiſlateur pour vous aſſervir à l'égoïſme de ſa volonté, il eſt devenu coupable du crime de Leze-ſociété au premier chef. Elle ne doit point obéiſſance politique aux Loix qu'on a promulguées ſans ſa participation & ſon conſentement, 1°. parce que toute loi quelconque eſt un contrat de ſociété politique, dans lequel chacune des parties contractantes doit être appellée & conſultée, & qui ne peut avoir de force que par le conſentement libre & la ſignature reſpective des parties; 2°. parce qu'il eſt démontré clairement qu'en refuſant d'admettre la Nation dans le contrat reſpectif de la loi, le Légiſlateur n'a d'autre vue que de l'aſſervir entiérement, & de la réduire à l'état paſſif des animaux domeſtiques; ce qui eſt une léſion atroce du droit civil, politique & moral des Nations & des individus.

Mais il eſt une circonſtance où l'abus du pouvoir eſt bien plus étrange encore & bien plus

dangereux : c'eſt celle où le même homme, après s'être arrogé le pouvoir exécutif & le pouvoir légiſlatif, en conclut que le pouvoir d'impoſer les taxes à ſon gré lui appartient encore. Un Ange, le plus parfait des Anges, (s'il en exiſtoit, doués de toutes les perfections qu'on leur attribue) ne pourroit jamais nous perſuader qu'il n'abuſeroit pas de ces trois pouvoirs réunis; & c'eſt néanmoins ce que prétendent quelques hommes appellés *Rois* ou *Empereurs*, & qui ſont ſujets aux mêmes fonctions & aux mêmes infirmités de la vie que nous. Dieu, diſent-ils, leur a fait la grace de tout ſçavoir & de tout prévoir; ils ſont la juſtice & la ſageſſe même; nul n'en peut douter, ſans paſſer pour un mauvais Citoyen ou pour une mauvaiſe tête. La moindre réſiſtance d'opinion contre une prétention ſi abſurde, eſt un crime à leurs yeux. Arrivé à ce période, leur orgueil n'a ceſſé de s'agiter pour chercher un moyen final de conſommer le crime atroce de leze-Nation & de leze-humanité par-tout, en ne laiſſant plus aux Peuples que la faculté pure & ſimple de végéter ſous le bon plaiſir de leurs propriétaires prétendus; ils n'ont pas vu, (car l'orgueil eſt aveugle) qu'à meſure qu'ils empietent ſur les droits naturels de leurs ſemblables, ils rompent tous les liens de la ſociété & des Gouvernements. Ils n'ont pas vu, qu'en voulant étouffer ou éblouir l'opinion publique, puiſée aujourd'hui dans les lumieres d'une raiſon univerſelle, c'étoit la concentrer dans chaque individu, & lui donner une énergie infiniment plus rédoutable. Ils n'ont pas vu qu'en frappant de leur ſceptre de fer, des maſſes formi-

dables qui commencent déjà à s'ébranler d'elles-mêmes, ils risquoient d'en éprouver un contre-choc terrible. Les despotes enfin, n'ont pas vu qu'en voulant élever leurs prétentions jusqu'à celles des Dieux, leur qualité d'homme disparoissoit toute entiere, & qu'ils n'étoient plus, aux yeux de la multitude, que des êtres bizarres & fantastiques, que des assemblages monstrueux d'erreurs & d'extravagances.

Quelle démence plus inconcevable en effet que celle d'un homme qui veut s'arroger tous les pouvoirs ensemble, & dominer à son gré sur la foule de ses semblables! Quelqu'un de nous, ô misérables mortels! a-t-il reçu de la nature tous les dons à la fois? A-t-il puisé dans son éducation cette sagesse infinie, cette pureté de principes & d'intentions, cet esprit universel de justice, cette profondeur de génie & cette sagacité de jugement qui pourroient permettre à peine à un homme d'aspirer au pouvoir suprême? Quel est le Roi qui peut se flatter d'avoir toutes ces qualités? En est-il un seul que l'Histoire puisse nommer pour les avoir toutes possédées? S'il n'en est point, s'il n'en peut exister, quel est donc l'être insolent & audacieux qui ose prétendre au pouvoir absolu? Le malheureux! accablé de ce pouvoir, il en sent tôt ou tard le pesant fardeau. Soit qu'il reconnoisse ou non son incapacité, les rênes de l'Etat n'en sont pas moins flottantes entre ses mains. S'il n'est pas tyran par caractere, il le devient par crainte. Un seul maître, dit-on, vaux mieux que plusieurs; mais un tel maître, un despote, est une hydre à cent têtes. Fut-il jamais un tyran qui ait agi seul

& par lui-même ? N'a-t-il pas toujours créé d'un coup de baguette des milliers de tyrans ſubalternes, des troupes nombreuſes de Satellites, pour agir en ſon nom & pour ſon nom ? Inſtruments paſſifs de la volonté réelle de leur maître, n'ont-ils pas été ſouvent les inſtruments actifs de leur propre volonté à eux-mêmes ? Où donc eſt l'avantage d'un gouvernement quelconque, quand le Chef ſe croit au-deſſus de la Loi & de l'opinion ; quand la Nation n'exerce ni le pouvoir exécutif, ni le pouvoir légiſlatif, ni celui même de s'impoſer les taxes qu'elle paie ; quand enfin le Gouvernement lui dénie le droit de régler les ſubſides qu'il demande ? En vérité, l'eſprit ſe confond dans cet abîme de prétentions ridicules & extravagantes. Quoi ! Peuples de l'Europe ! vous auriez pris ou conſervé des Monarques pour obéir à tous leurs caprices ? Vous leur auriez confié le ſceptre pour vous en frapper ſans ceſſe & vous outrager à chaque inſtant ? Vous les auriez comblés de biens pour vous faire périr dans la miſere ? Vous auriez environné leur trône de tout l'éclat des grandeurs & de toute la ſomptuoſité des richeſſes, pour vous avilir & vous fouler aux pieds ? Vous leur auriez remis la puiſſance légiſlatrice pour déployer cette puiſſance contre vos droits naturels, votre ſûreté perſonnelle, vos propriétés, votre faculté même de penſer ? Vous leur auriez tranſmis le pouvoir exécutif pour vous menacer à chaque pas de la pointe de leurs baïonnettes, ou pour aller égorger des Peuples voiſins, ſans autre motif que le vertige de leur ambition ou de leur vengeance ? Vous les auriez chargés du tréſor de l'Etat pour

en abuſer ſous tous les rapports, corrompre les mœurs dans toutes les claſſes de la ſociété, enrichir leurs favoris, bâtir d'inutiles Palais, & entreprendre des guerres injuſtes & ruineuſes ?

Non, jamais les Nations n'ont pu s'abandonner à ce point aux caprices d'un ſeul; non, jamais elles n'ont pu ſe dévouer à une pareille deſtinée; non, jamais un ſeul individu de ces Nations n'a pu y conſentir de ſon plein gré, ni pour lui, ni pour ſes deſcendants. Chaque individu, au contraire, étonné en lui-même d'un pouvoir auſſi abuſif, auſſi révoltant, cherche ſans ceſſe avec inquiétude dans l'opinion générale de ſes compatriotes l'aveu de ſon opinion particuliere à cet égard. Il cherche cet aveu dans la morale du cœur humain, dans l'hiſtoire des Nations, dans les loix de la nature, dans les écrits des philoſophes, dans les principes même des Juriſconſultes les plus dévoués au pouvoir monarchique; par-tout il le trouve conforme à ſes propres idées; par-tout un ſentiment public ou ſecret repouſſe avec horreur l'idée d'un Gouvernement arbitraire.

Mais conſidérons l'état cruel d'oppreſſion & d'aviliſſement où gémiſſent la plupart des Peuples de l'Europe. Qu'on examine ſur-tout le régime légionnaire, taxateur & inquiſitorial qui gouverne arbitrairement l'Autriche, la Hongrie, & une partie de l'Allemagne, & l'on s'attendrira ſur le ſort de ces malheureuſes contrées, & l'on fera des vœux ardents pour leur délivrance & leur liberté. Peuples infortunés, dont jamais nous ne fûmes les ennemis, que par l'ambition reſpective de nos tyrans; loin de ſervir la fureur ou la cupidité du vôtre,

imitez notre exemple & notre courage. Laiſſez en paix les enfants de Mahomet, & venez réunir vos armes aux armes des Brabançons, vos freres & vos amis, & comme vous opprimés par la même main. Ne rougiriez-vous pas, quand la France eſt libre, quand les Pays-bas veulent l'être, de jouer le rôle affreux de ces hordes barbares qui, après avoir dévoré une portion de l'eſpece humaine, ſous les enſeignes d'un Alaric ou d'un Attila, retournoient dans leur pays porter les mêmes chaînes qu'ils avoient données aux autres Peuples. Réfléchiſſez-y, & ſongez, ſi l'amour de la liberté ou le reſpect pour elle ne guide pas vos bataillons, que vous aurez à faire, non ſeulement à ces mêmes guerriers qui pourſuivirent votre Reine en 1741, mais à des François libres, mais à trente millions de François, mais à des hommes enfin dont toutes les Puiſſances de l'Europe ne peuvent plus aujourd'hui calculer la valeur & l'activité. Peuples Hongrois ! Peuples Allemands ! ſoyons amis ; réuniſſons-nous pour abattre cette hydre féroce du deſpotiſme, dont les cent têtes s'alongent de toutes parts ſur ce continent. Demandez-vous à vous-même ce que ſont devenus chez vous les droits de l'homme & des Nations ? Avez-vous une exiſtence civile & politique, dès que vous laiſſez le droit d'impoſer les taxes à celui qui s'eſt arrogé le droit unique de faire vos Loix & de commander vos armées ? Quelle eſpece de titres & de propriétés eſt devenue ſacrée pour lui ? Quelle conſidération peut l'arrêter, dès qu'il ſe croit infaillible & impeccable, dès qu'il annonce ſon droit comme un droit divin ? Peuples infortunés, je ne vois pas

ce qui vous reſte, ſi ce n'eſt des yeux pour pleurer & un cœur pour palpiter juſqu'à la mort ſous les angoiſſes de l'oppreſſion & de l'aviliſſement.

CINQUIEME ET DERNIER DISCOURS.

Rois de l'Europe, c'eſt à vous maintenant à qui je m'adreſſe : voyez comme l'empire de la raiſon étend ſon influence de toutes parts; voyez comme l'indépendance de l'Amérique a développé l'amour de la liberté dans tous les cœurs ; voyez comme l'hiſtoire du grand Frédéric, dont le génie veille encore ſur l'ambition de ſes voiſins, nous a fait connoître la différence des Rois entr'eux & leur véritable nature ; voyez combien la force des idées philoſophiques & l'énergie des expreſſions lancent des traits de lumiere & de courage dans toutes les ames ; voyez avec quelle ſagacité d'eſprit on devine vos intentions perfides, & on ſe joue de vos projets abſurdes ; voyez combien de reſſources il exiſte aujourd'hui dans la maſſe des eſprits réunis, & tendant au même but ; dans cette fermentation d'idées provoquées par la réſiſtance & alimentées par une foule d'écrits en tout genre ; dans cette multitude d'êtres penſants qui ſemblent frappés tout en même temps de la même commotion, & dont l'union tacite d'opinions & de ſentiments prend de nouvelles forces chaque jour ; voyez enfin, dès que la France, l'Angleterre & la Suiſſe ſont libres, ſi vous pouvez vous flatter de replonger le genre humain dans la barbarie, & de le ſoumettre entiérement à vos caprices & à vos volontés (1)? Rois de l'Europe, craignez le dé-

(1) Le projet d'aſſervir entièrement tous les Peuples

ſeſpoir des Peuples ſoumis à votre Empire ; craignez que la main du Soldat ſur laquelle vous avez tous fondé le ſyſtême extravagant d'un deſpotiſme abſolu & d'une Monarchie univerſelle, loin de ſe plonger dans le ſein de ſon frere ou des Peuples voiſins, ne tourne au contraire contre vous-même le poignard dont elle eſt armée. Quel ſoif cruelle vous dévore ? Quel vertige vous tourmente ? Que cherchez-vous, ô Rois ? que voulez-vous enfin ? Eſt-ce de l'or ? eſt-ce du ſang ? Il n'y en a pas aſſez ſur la terre pour vous raſſaſier. Ce ſont tous les pouvoirs enſemble, tous les Royaumes de la terre réunis, dites-vous ! Ah ! malheureux, quel fardeau pour vous ! Mais quelle raiſon donnez-vous pour juſtifier cette prétention ? C'eſt pour le bonheur des Peuples, répétez-vous ſans ceſſe ? Quoi ! c'eſt pour le bonheur des Peuples que vous ne ceſſez d'employer contr'eux la ruſe, le menſonge, la corruption & la force ? Quoi ! c'eſt pour leur bonheur que vous voulez être à chaque inſtant de votre vie, le maître abſolu de leurs vies, de leur liberté, de leurs propriétés, de leur honneur & de leurs opinions ? Mais qui êtes vous, vous qui oſez in-

de l'Europe & de les réduire à l'état paſſif d'animaux purément domeſtiques, a été depuis long-temps l'objet d'une négociation trés-ſérieuſe entre différents cabinets de l'Europe. On s'envoyoit réciproquement des plans à ce ſujet. C'étoit l'Angleterre qui inquiétoit le plus ; & ſi l'Angleterre n'avoit pas été une Iſle, ſa liberté auroit déjà été attaquée pluſieurs fois, comme celle de la Hollande ; les Anglois auroient été abandonnés de leurs alliés comme les Hollandois ; & les Rois de l'Europe auroient été tous des Dieux, que le Dieu d'Autriche auroit mangés tour à tour ; & nous autres Peuples, tous des troupeaux de bêtes.

ſulter ſi audacieuſement à la raiſon de l'homme & aux droits des Nations ? Quelle eſt votre eſſence ? Quelle eſt votre nature ? Regardez-vous : n'êtes-vous pas pêtris d'une chair qui doit pourrir comme la nôtre ; Vos os ne ſont-ils pas condamnés à ſe diſſoudre en pouſſiere, dans la pouſſiere de nos tombeaux ? N'êtes-vous pas aſſervis, comme nous, aux fonctions animales les plus ſales & les plus dégoûtantes ? Votre tête n'eſt-elle pas ſujette à ſe troubler par les vapeurs du vin, & par les accès de l'orgueil & de la colere? Vous êtes aſſis ſur votre cul comme les autres ; (Montagne l'a dit avant moi), & vous oſez prétendre à la Majeſté des Dieux, & vous affectez un pouvoir univerſel & illimité ! Dieux de boue ! les vers vous détruiront un jour ; ils creuſeront cette cervelle exaltée dans laquelle un eſprit de vertige & d'erreur circuloit ſans ceſſe pour votre malheur & le nôtre ; & l'on ne verra plus alors dans la cavité de vos crânes que le vide affreux de vos prétentions & le néant de votre exiſtence. Non ! ne croyez pas qu'il ſuffiſe de porter une couronne pour en être digne. Ne croyez pas qu'il ſuffiſe de remuer le bout de la langue, & de dire, *je veux*, pour ſignifier qu'on eſt le maître des humains. On peut être leur tyran, mais on n'eſt point le maître de ceux dont on n'a pas ſu captiver le cœur ; car c'eſt dans le cœur de l'homme ſeulement que réſident la véritable puiſſance & la véritable autorité de ſon ſemblable. Vos canons & vos baïonnettes pourroient faire couler du ſang & de l'or au gré de vos caprices, mais jamais ils ne feront vibrer en votre faveur uue ſeule fibre du cœur humain.

Jamais ce cœur ne ſe dilatera en votre préſence : contracté en lui-même, il contractera la phyſionomie de ceux qui vous aborderont : un faux air de ſatisfaction & de reſpect vous cachera le ſentiment vrai de mépris & de haine qu'on vous portera. Sans doute que votre œil orgueilleux, planant au-deſſus de toutes ces phyſionomies factices, ne daignera pas deſcendre juſqu'à elles, pour en approfondir les mouvements; mais votre propre cœur, comprimé ſans ceſſe par les cœurs que vous repouſſez, vous en avertira ſuffiſamment par les ſpaſmes du dégoût & de l'ennui. Vous continuerez à la vérité à vous gorger des mets les plus exquis & à rire avec inſolence, au milieu de vos exaltations familieres, de la miſere des Peuples & de leurs plaintes répétées; mais votre orgueil & votre inſouciance même ſeront les bourreaux de votre ame & les vengeurs des Nations; mais votre ſang, allumé par la fievre de la colere & du dépit, détruira les organes de votre végétation; mais une langueur funeſte empoiſonnera le reſte de vos jours; mais vous périrez conſumés du feu infernal qui dévore l'ame des deſpotes (1).

(1) Juſqu'à préſent, les écrivains modernes les plus philoſophes n'ont fait que bégayer ſur les reproches qu'ils avoient à faire à leurs deſpotes. N'eſt-il donc pas temps, grand Dieu ! de parler net ſur cet objet, & d'accoutumer les hommes à dire la vérité ſans déguiſement à leurs oppreſſeurs ? Je ſçais bien que les oppreſſeurs regardent ces vérités comme des inſultes, & que les Commis des Bureaux & des Chancelleries Royales ou Impériales, prétendent que c'eſt manquer de reſpect aux Gouvernements, que d'éclairer les Nations ſur la conduite de leurs Chefs. Mais ces Commis ſont bien plaiſants, d'imaginer que la vérité eſt moins reſpectable que les Rois. Si on ne diſoit jamais la vérité, il s'enſuivroit que le deſpotiſme

Mais dis-moi, ô Céſar Autrichien ! toi qui prétends à la Monarchie univerſelle ; toi qui tendis tes filets de toutes parts pour faire donner dans le piege les Rois, tes beaux-freres ; toi qui parcourus en poſte la France, l'Italie & la Pologne, pour voir ce qui te conviendroit dans ces belles contrées ; toi qui crus, en humiliant le Pontife de la Religion Romaine, avoir conquis Rome & l'Etat Eccléſiaſtique ; toi qui crus, qu'en attaquant la Baviere, tu diſſoudrois la confédération Germanique ; toi qui crus qu'en formant une alliance guerriere avec les Ruſſes, pour conquérir les Turcs, tu triompherois des derniers, afin de tromper enſuite Catherine II ; toi, que la fievre & la pulmonie menacent à chaque inſtant du tombeau, dis-moi juſqu'où prétends-tu porter le deſpotiſme que ta famille affecte depuis ſi long-temps ? Juſqu'à quand ton ambition démeſurée abuſera-t-elle de la patience des Peuples voiſins ? Juſqu'à quand enfin troubleras-tu le repos de l'Europe entiere par tes intrigues & tes armées ? C'en eſt fait, ta politique eſt partout dévoilée. Par-tout on a deviné d'avance les perfidies nouvelles que ton Cabinet prépare pour couvrir les perfidies précédentes. Tu menaceras la France, mais tu n'oſeras jamais attaquer ſeul, des François libres : on t'aura charitablement averti de ce qu'ils valent aujourd'hui, de ce qu'ils peuvent aujourd'hui, & ſur-tout qu'ils t'abhor-

ne finiroit jamais, & que les Commis des Bureaux miniſtériels ſeroient de pere en fils d'éternels petits tyrans ſubalternes. Ils parlent pour eux ; nous parlons pour nous, & celui qui dit la vérité finit toujours par avoir raiſon.

rent

rent & ne te craignent pas. Tu ſolliciteras la Pruſſe, l'Eſpagne, la Sardaigne même à ſe joindre à toi, pour ſoutenir ce que tu appelleras l'intérêt commun de la Royauté; mais ces Puiſſances verront bien que ce ſera plutôt l'intérêt de ton ambition & de ta vengeance. Elles ſçavent que nous aimons notre Roi, & qu'il ſera plus heureux par notre liberté, qu'il n'étoit malheureux par le deſpotiſme de ſes Miniſtres, & par l'influence de ta Cour : les Chefs de ces trois Puiſſances imiteront ſon exemple, en rendant à leurs Peuples les droits que la juſtice & la raiſon leur ont donné de toute éternité. Le Roi de Sardaigne ſçait d'ailleurs que nous reſpectons & aimons toute ſa famille, & qu'il eſt plus grand à nos yeux, par ſon Gouvernement paternel, que tous les Céſars modernes enſemble. Le Roi d'Eſpagne n'a nul intérêt à troubler notre repos; Louis XVI ne l'appellera point à ſon ſecours : il eſt au milieu de ſes enfants, & ſi les Eſpagnols entroient ſur nos frontieres, le pacte de famille nationale ſeroit rompu dès l'inſtant : ou l'Eſpagne deviendroit libre comme nous; ou les François ſe vengeroient bientôt des Eſpagnols. De ſon côté, le ſucceſſeur de Frédéric eſt trop bon politique & trop brave guerrier, pour attaquer ſans raiſon un Peuple qui eut toujours un penchant décidé pour la Maiſon de Brandebourg, qui fut l'allié naturel de ſa puiſſance, qui devoit toujours l'être, & qui le ſera maintenant par la force des choſes & par un égal intérêt.

Mais ſuppoſons qu'une politique aveugle & perverſe amenat ſur nos frontieres, les Eſpagnols, les

Piémontois, les Prussiens & les Autrichiens ; eh bien, nous aurions plus d'ennemis à vaincre & plus de gloire à acquérir. Et puis, crois-tu, ô César Autrichien ! que les Anglois & les Suisses n'auroient pas aussi, avec nous, l'intérêt commun de la liberté des Peuples à défendre ? Crois-tu que ces Belges, qui abhorrent ta domination, qui exécrent ta famille, qui demandent vengeance contre toi, au Ciel & la terre (1) ; crois-tu que l'amour de la liberté, & le respect pour leur Religion, n'en feront pas des héros réunis aux héros François ? Et crois-tu encore que ces soldats Allemands qu'on avoit décriés à tort parmi nous, comme de vils automates, & qui cependant se sont montrés en grande partie pour la cause de la liberté, ne marcheront pas avec regret contre des hommes leurs semblables & leurs freres ; qu'ils ne jetteront pas leurs armes bas pour aller les embrasser, au lieu de les égorger ; qu'ils ne feront pas enfin cause commune contre toi ? Oui, ces Soldats Allemands ne sont pas moins réfléchis, moins humains que les Soldats François & les Citoyens du Brabant. Je vous l'atteste, courageux Belges ! je l'avois prédit pour la révolution en France : ces Soldats qu'on fera marcher contre vous, en ennemis, deviendront, par un coup de la providence, vos amis & vos défenseurs. Le sort en est jetté : les Nations vont être libres, & les

(1) Si l'on veut connoître jusqu'où va l'exécration des Belges pour la Maison d'Autriche, qu'on lise une brochure qui vient de paroître & de se répandre en profusion dans les Pays-Bas, & qui a pour titre : TROMPETTE ANTI-AUTRICHIENNE : *le Prince déchu de sa Souveraineté, & le sang des fideles Sujets avec la Réligion, vengés.*

tyrans vont disparoître de dessus la face de la terre. Ne vous effrayez pas des premiers moments: ne redoutez ni les menaces du César Autrichien, ni la marche de ses armées, ni ses trains d'artillerie : les François vous ont appris comment on dissipoit ces Troupes, en leur présentant le front d'un guerrier & la main d'un frere. Craignez plutôt les lenteurs, les pour-parlers, les moyens de conciliation, les promesses d'une restitution complette de vos privileges; c'est-là où le Cabinet de Vienne est plus terrible encore; mais c'est-là son dernier retranchement. Il voudra vous appaiser pour vous désunir ou vous endormir, & vous égorgera ensuite endormis ou divisés. C'est ainsi qu'il conseilloit à nos lâches Ministres d'agir envers nous. Non, Peuples Belgiques ! point de treve avec les tyrans; point d'accord avec eux: la mort ou la liberté ! Rassemblez les Membres de vos Etats; rempliſſez l'Europe de vos manifestes; traduisez-les dans toutes les langues; envoyez des Députés à notre Assemblée Nationale; demandez-lui à réunir vos Provinces à nos Provinces, votre Nation à la nôtre, vos armes à nos armes, vos cœurs aux nôtres; & vous verrez ce que peuvent l'amour de la liberté & la réunion du courage dans trente-trois millions de François & de Belges.

F I N.